

CHSCT et prévention des RPS

Modalités pratiques :

Public : Représentants des élus et des personnels du CHSCT

Durée : 2 journées

Dates : A déterminer avec la collectivité

Lieu : dans la collectivité

Tarif : 450 euros/jour.

Objectifs :

- ◆ Partager un référentiel commun autour des RPS
- ◆ Connaître les différents types d'action de prévention,
- ◆ Savoir se positionner en tant que membres de CHSCT.

Programme

Les RPS : de quoi parle-t-on ?

Les RPS et les enjeux de la prévention

Une démarche de prévention en matière de RPS : de l'état des lieux au plan d'actions

Le rôle des différents acteurs et en particulier celui de membre de CHSCT

Inscription

Les séquences sont programmées sur mesure en collaboration avec le ou les commanditaires.

La collectivité doit prendre contact avec le service Conseil Hygiène et Sécurité au Travail
(02-96-58-24-83)- prevention@cdg22.fr